**Pour la République**

On lira en 2° page la protestation très digne et combien justifiée du Syndicat de l'Enseignement laïque du Finistère. Le Gouvernement de trêve que nous subissons, comme une conséquence de la désorganisation des partis de gauche, vient de porter un premier coup à l'Ecole laïque. C'est en invoquant la nécessité des économies que le Gouvernement va procéder à cette amputation. Et je me souviens de ce personnage légendaire qui, étendant les voyageurs sur un lit trop court leur coupait la partie du corps qui dépassait ce lit.

L'Ecole laïque va connaître le supplice du fameux lit de Procuste. Ce qu'on poursuit en elle, qu'on le veuille ou pas, c'est une idée, lu plus haute qui soit. C'est en elle que la République s'incarne. Une République sans laïcité n'est plus qu'un corps sans àme. Les cléricaux exultent, les bras croisés. Ils n'ont plus désormais qu'à se tenir tranquilles. Agir les compromettrait. A quoi bon conspirer, puisque la République se déchire les entrailles. La sinistre besogne va tourner à leur profit. La cognée va s'abattre sur tous les arbres de la forêt indistinctement.

La Bretagne où la lutte est dure, où les écoles libres, alimentées par des ressources innombrables, vont se multiplier et grouiller bientôt comme des tubercules innombrables de la pomme de terre, n'échappera pas au sort commun. Là ou il faudrait créer la vie on va semer la mort. La trêve serait compromise si on faisait exception pour les départements bretons. Procuste se fâcherait.

*Mes petits agneaux nous avons fait un joli boulot, le jour où les partis de gauche se sont divisés. Ils cavalcadent maintenant à travers choux comme les jeunes veaux d'une étable lâchés dans la campagne*. Autrefois, les partis de gauche, malgré leurs programmes distincts et leurs tendances opposées, se rejoignaient autour de l'autel de la laïcité et sacrifiaient aux mêmes rites et aux mêmes dieux. Ils puisaient dans ces rapprochements la notion de l'unité et s'armaient de la volonté commune de combattre ensemble l'ennemi de toujours. Tout cela ne serait plus qu'un rêve décevant relevant du domaine des vieilles lunes.

Nous voilà engagés dans un gouvernement de trêve. Je vois bien pourquoi on y est entré, mais je ne vois pas comment on en sortira. Nous y sommes retenus un peu comme des crabes dans un casier, Est-ce que vous ne trouvez pas, hommes de gauche, qu'en voilà assez ?

*Pierre Lerouge.*

**Dans l'Enseignement**

**Contre les suppressions de Postes** ! Par arrêté ministériel, 27 emplois sont supprimés dans le Finistère, à savoir : Sont réunies en une classe unique les deux écoles de Saint-Thégonnec, Ploudalmézeau, Mahalon. Une classe est laissée vacante dans les écoles suivantes : Roscoff (filles), Concarneau (garçons), Guilers (garçons), Morlaix (Gambetta-garçons), Arzano (filles), Coray (garçons), Querrien (garçons), Cléder (garçons), Tréflaouénan (filles), Loqueffret (garçons), Motreff (filles), Plomodiern (filles), Plouzévédé (filles), Bénodet (filles), Elliant (garçons), Edern (garçons), Cléden Cap-Siznn (filles), Logonna-Daoulas (garçons et filles), Brest (Port-Commerce filles), Plounéour-Trez (filles), Lannilis (filles), La Martyre (garçons), Pleyben (cours complémentaire).

Le Syndicat proteste tout d'abord contre la réunion des deux écoles spéciales des communes citées plus haut, car cette mesure facilite le recrutement des écoles libres et aboutit en fait à la suppression de l'école laïque des filles. Il s'élève également contre les autres suppressions d'emplois et réclame la révision de la carte scolaire faite non pas dans un but d'économie mais en vue d'une meilleure organisation du service de l'enseignement.

Le Syndicat ne peut admettre que dans un département comme le nôtre qui a besoin de plus de cent créations, on ne fasse que des suppressions et qu'on laisse des classes de 60, 70, 80 élèves et même plus ; et s'étonne que le Gouvernement, qui ne songe qu'à frapper les écoles à faible effectif, ignore totalement celles où, sans souci de l'hygiène, les élèves sont entassés et n'ont ni la surface, ni le cubage d'air prévus par les règlements.

Le Syndicat proteste en particulier contre les suppressions faites à Plouzévédé, Cléder, Loqueffret, Edern, Logonna-Daoulas (filles) où la moyenne par classe restante est trop élevée et à Lannilis où les classes trop petites ne pourront recevoir les élèves. Il dénonce celles de Motreff, Plouzévédé, Lannilis, Arzano, Roscoff où la fermeture d'une classe met la vie de l'école laïque en danger. Ces écoles devront refuser à l'avenir les enfants de 5 ans et leur recrutement sera ainsi à peu près tari.

Le Syndicat soucieux do l'instruction des enfants du peuple fait appel à tous les défenseurs de l'école laïque. Il demande instamment aux sections de défense laïque, aux Syndicats ouvriers, aux Municipalités, aux élus, de protester avec lui et d'intervenir énergiquement auprès du Préfet, de l'Inspecteur d'Académie, du Ministre de l'Education Nationale, pour que les mesures prises soient rapportées avant la rentrée d'octobre. *Le Syndicat de l'Enseignement, (Section du S. N.)*

Au sujet des suppressions de postes, M. Allot, instituteur, secrétaire-adjoint du Syndical de l'Enseignement, a adressé à M. G. Le Bail, sénateur, la lettre suivante : « *Monsieur Le Sénateur, J’ai l’honneur de vous adresser la protestation du Syndicat de l'Enseignement contre les 27 suppressions (3 écoles et 24 postes d'adjoints), décidées par l'arrêté ministériel du 28 juin.*

*Le Syndicat souligne tout d'abord le danger grave que va faire courir à l'école laïque la suppression d'une des deux écoles existantes à Saint-Thégonnec, PIoudalmézeau et Mahalon. Cette mesure, qui facilite le recrutement des écoles libres, aboutit en fait à la suppression de l'école laïque des filles.*

*Il s'élève également contre les suppressions faites uniquement dans un but d'économie, et réclame la révision de la carte scolaire, en vue d'une meilleure organisation du service de l'Enseignement. Le Syndicat ne peut admettre que dans un département comme le nôtre, qui a besoin de plus de cent créations, on ne fasse que des suppressions, et qu'on laisse des classes de 60, 70, 80 élèves et même plus .*

*il s'étonne que le Gouvernement, qui ne songe qu'à frapper les écoles à faible effectif, ignore totalement celles où, sans souci de l'hygiène, les élèves sont entassés, et n'ont ni la surface, ni le cubage d'air prévus par les règlements. Le Syndicat proteste en particulier contre les suppressions faites à Plouzévédé (f.), Motreff (f.), Cléder (g.), Loqueffret (g). Edern (g.), Logonna-Daoulas (f.), où la moyenne par classe restante est trop élevée, à Lannilis (f.) où les classes trop petites ne pourront recevoir les élèves. II dénonce celles de Motreff, Arzano (f.), Plouzévédé, Lannilis, Roscoff (f.), où la fermeture d'une classe met la vie de l'école laïque en danger. Ces écoles devront à l'avenir refuser les enfants de 5 ans et moins, et leur recrutement sera ainsi à peu près tari. Le Syndicat vient donc vous demander, Monsieur le Sénateur, de vouloir bien intervenir dès que possible près de M. le Préfet, de M. l'Inspecteur d'Académie et de M. le Ministre de l'Education Nationale, pour que les mesures prises soient rapportées avant la rentrée d'octobre ».*

**Concours des Ecoles Normales**

Voici la liste, par ordre de mérite, des candidats et candidates admis au **1er octobre 1934** prochain dans nos écoles normales :

**Garçons**. — MM. Ch. Bosseur, Perret,Morel, F.Cann, Cloarec, Sévellec, Courtin ,J-A. Le Goff, Roma, Palud, R. Madec, Busière, Rannou, Bouault, Pann, Bisquay, Kérourédan, Le Diuzet, P. Le Corre, L. Perron, René Vat, P. Le Goff, Cornic, Join, Buaré, Louet, Rinvet, Turquet, Le Pavec.

**Filles.** — Mlles Tymocrate, Chapalain, Gaonac'h, Le Boux, Donnars, Cann, Bargès, Le Mat, Jeanne Péron, Renée Le Gall, Le Pape, Cabioc'h, Héliez, Marie-Louise Salaün, Gilet, Priol, Moudonnor, Emzivat, Gouiffès, Bodéré, Toulemont, Gerbaud, Goasguen, Ely, Alice Salaün. Liste supplémentaire : Mlles Andrée Le Roy,Le Bras, Gourvès.

*Les 3 articles ci-dessus sont extraits de l’hebdomadaire* ***LE CITOYEN*** *du jeudi 26 juillet 1934*

*\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*